



Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire

L'activité se redresse progressivement en juin 2020

Après deux mois de confinement, l'économie réunionnaise entame un redressement progressif depuis le 11 mai. En juin, la perte d'activité économique par rapport à une situation « normale » est ainsi évaluée à 10 % à La Réunion, contre -28 % au cœur du confinement. L'activité repartirait dans l'industrie et le commerce. En effet, les premiers jours du déconfinement se sont traduits par un regain de la consommation des ménages, au cours desquels les Réunionnais semblent avoir repris des pratiques plus habituelles de consommation. À l'inverse, la reprise serait plus lente dans la construction et les transports, le tourisme restant quasiment à l'arrêt.

Pour mémoire, le confinement et la restriction sur les ouvertures d'établissements ont engendré une baisse inédite de l'activité. La consommation des ménages s'est ainsi réduite d'un tiers par rapport à une période normale, l'investissement aurait reculé de 60 % et les importations de 8 %.

Après deux mois de confinement, le reflux de l'épidémie de la COVID-19 a permis le déconfinement de la population dès le 11 mai et d'entamer un redressement progressif de l'économie réunionnaise. En juin, la perte d'activité économique par rapport à une situation « normale » est ainsi évaluée à 10 % à La Réunion (figure 1), contre -28 % au cœur du confinement. Cette baisse d'activité est d'ampleur proche de celle mesurée au niveau national.

1 Estimation de la perte d'activité pendant le confinement et un mois après sa fin (en juin)

Branche d'activité	Part dans le PIB (en %)	En juin		Pendant le confinement	
		Perte d'activité (en %)	Contribution (points de PIB)	Perte d'activité (en %)	Contribution (points de PIB)
Agriculture et IAA ¹	3	0	0	-11	0
Industrie hors IAA ¹	4	-13	-1	-47	-2
Construction	6	-30	-2	-76	-5
Commerce	11	-16	-2	-59	-6
Transport et entreposage	4	-35	-1	-65	-2
Hébergement et restauration	2	-29	-1	-84	-2
Services aux entreprises	7	-16	-1	-45	-3
Autres services marchands	27	-4	-1	-12	-3
Services non marchands	36	-7	-2	-14	-5
total	100	-10	-10	-28	-28

¹ IAA : industrie agroalimentaire ; méthodologie disponible en page 4.

Sources : CEROM ; Insee, comptes économiques définitifs de La Réunion (base 2014)

UNE REPRISE PROGRESSIVE

Un net redressement dans le commerce et l'industrie

Les baisses d'activité sont très variables selon les branches et certaines voient leur activité reprendre assez nettement.

La levée des contraintes de déplacement et la réouverture de l'ensemble des enseignes permet notamment la reprise du commerce. L'activité du secteur serait toutefois encore en recul de 15 % par rapport à la normale contre -60 % pendant le confinement (*figure 1*). Alors que c'était le secteur qui contribuait le plus à la baisse d'activité globale au cœur de la crise (-6 points), le commerce ne contribuerait plus qu'à hauteur de 2 points à la perte d'activité en juin. L'activité repartirait aussi dans l'industrie hors agroalimentaire. La perte d'activité serait limitée à 15 % en juin, après -50 % durant le confinement. Par ailleurs, les branches agricole et agroalimentaire, qui avaient été les moins affectées par la crise sanitaire, sont revenues à leur niveau d'activité habituel en juin.

Initialement moins touchés, les autres services marchands, comprenant les services immobiliers, financiers et d'assurances, connaissent une baisse d'activité trois fois moins importante en juin que pendant le confinement.

L'activité reste dégradée dans la construction et les transports

La reprise d'activité est moins rapide et reste partielle dans la construction et les transports, où des difficultés persistent. L'activité y serait en baisse d'environ un tiers par rapport au niveau d'avant-crise.

Dans la construction, après un brutal coup d'arrêt durant le confinement (-75 %), une majorité de chantiers a repris en juin, mais l'activité n'est pas revenue à son niveau habituel. Ainsi, à La Réunion, la branche de la construction serait celle qui contribue le plus à la baisse d'activité du mois de juin (-2 points).

Un mois après le déconfinement, les services de transport continuent de pâtir d'un trafic aérien réduit au minimum (-90 % en juin). L'activité a en revanche repris pour les entreprises de transport terrestre (bus, transports routiers...).

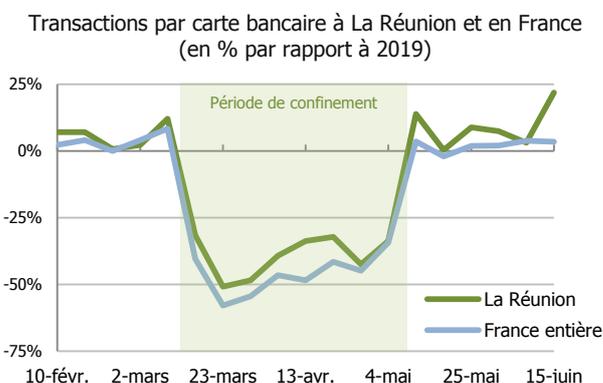
L'activité touristique reste quasiment à l'arrêt

Conséquence de la forte réduction des liaisons aériennes, les activités liées au tourisme sont toujours en panne en juin. À l'arrêt complet pendant le confinement, les agences de voyages rouvrent avec une activité réduite de moitié. Dans le même temps, les services d'hébergement et de restauration redémarrent, mais leur activité est toujours en baisse d'un tiers en juin, après -85 % durant le confinement. D'un côté, la réouverture des hôtels ne bénéficie pas encore d'arrivées de touristes extérieurs, de l'autre les restaurants retrouvent une partie de leur clientèle locale.

Enfin, en juin, les activités ne permettant pas le respect de la distanciation physique comme le cinéma, les spectacles ou

le sport en salle restaient encore fortement limitées ou non autorisées.

2 Un rebond des transactions par carte bancaire dès le 11 mai



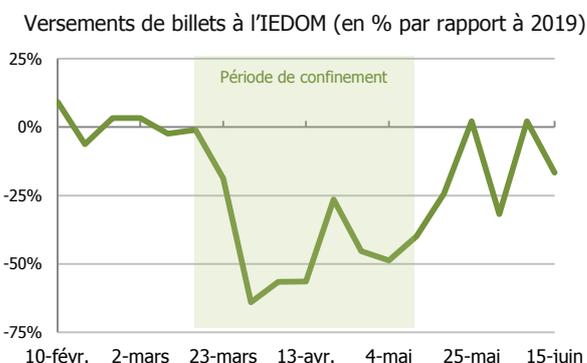
Glissement annuel (%) du montant hebdomadaire de transactions par carte bancaire CB en 2020 en comparaison de celui de la semaine comparable en 2019

Sources : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Après les restrictions d'achat, une reprise de la consommation

Les premiers jours du déconfinement et la réouverture d'une grande partie des commerces et activités se sont traduits par un regain de la consommation des ménages. Cette reprise s'illustre par un rebond des transactions par carte bancaire (*voir encadre : pour comprendre*), 14 % plus élevées durant la semaine du 11 mai 2020 par rapport à la même semaine de 2019 (*figure 2*). Cette nette hausse s'explique en partie par des achats reportés du fait du confinement. De la même manière, les versements de billets à l'IEDOM (correspondant aux remises de recettes par les commerçants) reviennent fin mai à des niveaux proches de ceux de 2019, avec un certain décalage lié au circuit des billets (*figure 3*).

3 Une chute jusqu'à 60 % des versements de billets pendant le confinement



Glissement annuel (%) des versements hebdomadaires de billets au guichet de l'IEDOM en 2020 en comparaison de ceux de la semaine comparable en 2019

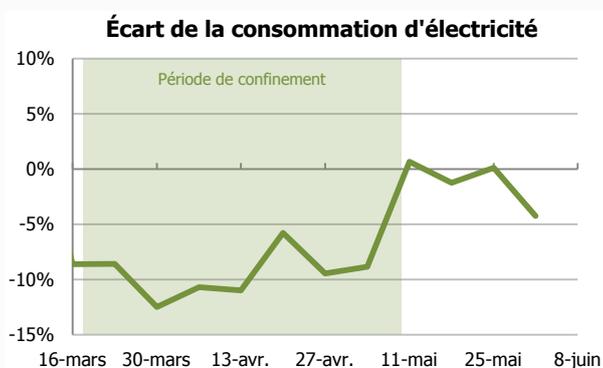
Source : IEDOM

Depuis, les Réunionnais semblent avoir repris des pratiques plus habituelles de consommation. En juin 2020, les versements de billets sont quasi-similaires à ceux observés en juin 2019, à l'exception de la semaine de la Pentecôte.

La consommation d'électricité revient dès le 11 mai à son niveau de 2019

Le confinement et le ralentissement de l'activité économique avaient eu pour conséquence une diminution importante de la consommation d'électricité à La Réunion. Celle-ci s'est inscrite en baisse de 10 à 15 % les jours ouvrés durant cette période.

Dès le 11 mai, la consommation d'électricité retourne à la normale, avec des niveaux de consommation quasi similaire à ceux enregistrés en 2019 sur la même période, hormis la semaine de la Pentecôte.



Glissement annuel (%) de la consommation hebdomadaire en 2020 en comparaison avec 2019, données corrigées des températures
Source : EDF

AU CREUX DE LA CRISE, LA DEMANDE EST EN REcul

Le confinement et la restriction sur les ouvertures d'établissements ont engendré une forte baisse de l'activité. En effet, 28 % de l'économie réunionnaise s'est trouvée paralysée au moment du confinement (voir [note Cerom, mai 2020](#)). Cela s'est traduit par une large réduction de la consommation des ménages, des échanges extérieurs et un frein brutal sur les investissements.

La consommation des ménages a chuté d'un tiers durant le confinement

Contrainte par les fermetures réglementées et le confinement, la consommation des ménages s'est réduite d'un tiers par rapport à une période normale (*figure 4*). À La Réunion, les montants des transactions par cartes bancaires ont ainsi brutalement chuté de 50 % lors des premières semaines de restrictions de déplacements. En lien avec la fermeture des commerces non essentiels, l'effondrement de 60 % des dépenses en biens manufacturés (habillement, informatique, voitures...) a contribué pour 13 points à cette baisse de consommation. *A contrario*, la crise sanitaire a entraîné une augmentation de 10 % de la consommation en produits pharmaceutiques et d'hygiène.

Avec la limitation des déplacements et le gel des liaisons aériennes, les Réunionnais ont réduit drastiquement leur

consommation de services de transport (-90 %). Ce poste de dépense contribue à hauteur de 5 points à la baisse de consommation des ménages. De même, la consommation en services d'hôtellerie, de restauration ou en activités sportives, récréatives et de loisir, a quasiment cessé (-85 %, soit une contribution de 5 points à la baisse de consommation des ménages). En contrepartie, les ménages ont consommé plus de produits agricoles et agroalimentaires (+ 13 %) pendant le confinement.

4 Une forte contraction de la demande durant le confinement

Évolution du PIB et ses principaux agrégats en %

Produit intérieur brut	-28
Consommation des ménages	-33
Consommation des administrations publiques	0
Investissement	-58
Importations	-8
Exportations	-23
Dépense des touristes	-95

Sources : Cerom ; Insee, Comptes économiques de La Réunion (base 2014)

Les importations s'ajustent à la demande

Comparées à une situation normale, les importations ont baissé de 8 % durant le confinement. Cette baisse masque néanmoins une grande variabilité selon les produits.

Ainsi, les importations de produits textiles, voitures et produits informatiques sont en forte baisse (entre -20 % et -50 %), même si une partie de ces produits a pu être stockée dans l'attente de la reprise d'activité. Dans le même temps, massivement utilisées pour lutter contre la propagation du virus, les importations de produits d'hygiène tels que le savon, mais aussi des produits chimiques et pharmaceutiques, ont augmenté d'un tiers. De même, les importations de produits en caoutchouc et en plastique (fabrication de visières, sacs et autres emballages) augmentent de 22 %.

Les habitudes de consommation alimentaire ont été modifiées avec la fermeture des cantines, des restaurants et de la plupart des marchés forains. Il en résulte une augmentation de 41 % des importations de fruits, de légumes et de produits agroalimentaires (conserves alimentaires, bières, fromage...).

L'investissement en chute libre

L'investissement aurait reculé de 60 % durant le confinement. Dans la construction, il est mis en pause avec un nombre important de chantiers à l'arrêt. Par ailleurs, l'investissement en machines et autres biens d'équipements électriques recule de 25 %, comme en témoignent les importations.

La chute drastique des vols aériens et des activités touristiques a engendré une baisse de 95 % des dépenses des touristes extérieurs sur le territoire. Ce coup d'arrêt contribuerait à hauteur de 2,5 points à la baisse d'activité.

À l'inverse, le confinement n'aurait pas eu d'impact sur la dépense de consommation finale des administrations publiques.

Des mesures de soutien qui permettent de soulager temporairement la trésorerie des entreprises

Une entreprise peut solliciter sa banque pour un prêt garanti par l'État (PGE) qui couvrira une partie de ses besoins de trésorerie (jusqu'à 25 % du CA annuel). Au 26 juin, plus de 900 millions d'euros ont été accordés dans ce cadre à 5 480 établissements.

Les reports de versement des échéances sociales et/ou fiscales sont également nombreux. Pour les échéances de charges sociales des mois de mars, avril et mai, les demandes de report se sont élevées en cumulé à 103 millions d'euros, soit 36 % des 285 millions d'euros de cotisations dues. Les reports d'impôts (charges fiscales) s'élèvent par ailleurs à 18,8 millions d'euros.

De son côté, le fonds de solidarité s'adresse aux plus petites structures (très petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales), et permet une aide directe jusqu'à 1 500 euros aux entreprises concernées par les fermetures ou par une perte de plus de 50 % de chiffres d'affaires. Au 25 juin, 77 millions d'euros avaient été versés à La Réunion.

Ces mesures ont pour objectif d'aider les entreprises durant cette crise et ainsi de limiter les faillites. À fin avril, le nombre de défaillances d'entreprises recule d'un quart en cumul sur un an par rapport à la même période en 2019. Ce net repli n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté, mais, à la fois, l'impact qu'a eu la période de confinement sur le fonctionnement du tribunal de commerce et les évolutions réglementaires (modification temporaire des dates de déclaration).

Parallèlement, la création d'entreprises semble être repartie à la hausse en mai, avec 467 créations contre 269 en avril. Le rythme reste néanmoins inférieur à celui de l'année précédente (532 créations en mai 2019).

Méthodologie

Les résultats présentés dans cette publication proviennent d'une approche « production » de l'économie réunionnaise : le produit intérieur brut (PIB) est estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches qui le composent, augmenté des impôts moins les subventions sur les produits.

Il s'agit ici de comparer la situation estimée de l'activité de la période actuelle à ce qu'elle aurait été si la crise sanitaire n'avait pas eu lieu. L'évaluation des évolutions d'activité liées au confinement est réalisée sur 68 branches. Elle s'appuie sur les évolutions sectorielles évaluées au niveau national par l'Insee en prenant en compte d'autres informations à disposition notamment sur le tourisme et le trafic aérien. Il en résulte que l'estimation peut s'avérer fragile sur certains secteurs (en particulier sur la construction).

Ces taux d'activité ainsi déterminés sont ensuite agrégés au niveau supérieur en utilisant le poids de la valeur ajoutée de chaque branche dans le PIB réunionnais, permettant d'aboutir aux 9 taux d'activité sectoriels publiés.

La ventilation selon les postes de la demande est réalisée à partir des sources disponibles à un niveau fin et du cadre comptable à des niveaux de nomenclature fin. Par exemple, une baisse d'activité dans le commerce de détail correspond essentiellement à une baisse de la consommation des ménages. Une baisse des importations de biens d'équipement traduit en partie une baisse de l'investissement.

Pour comprendre

Les données sur les transactions bancaires proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire CB sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. Ces données ne recouvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, à l'inverse des données utilisées à l'échelle nationale, notamment dans l'estimation de la perte de consommation des ménages, les données départementales intègrent certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). Enfin, les transactions à distance (notamment celles sur internet) ne sont pas prises en compte.

Pour en savoir plus

[Une baisse de l'emploi salarié historique, mais limitée par un recours massif à l'activité partielle](#), Insee Conjoncture La Réunion n°13, juillet 2020

[Point de conjoncture national](#), Insee, 8 juillet 2020

[Point de conjoncture national](#), Insee, 17 juin 2020

[Tendances conjoncturelles 1^{er} trimestre 2020](#), IEDOM, juin 2020

[L'impact économique immédiat de la crise sanitaire liée à la Covid-19 à La Réunion](#), Cerom, mai 2020

[L'économie de La Réunion en 2019 - Une belle année pour l'emploi](#), Synthèse annuelle, IEDOM, avril 2020

[Bilan économique 2019 – La Réunion](#), Insee, juin 2020



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d'émission (IEDOM-IEOM), l'Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les départements et collectivités d'outre-mer : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (Isee), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l'élaboration des comptes rapides, la modélisation de l'évolution des économies et la publication d'analyses macroéconomiques ou thématiques sur les départements et collectivités d'Outre-mer. Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit donc pas d'un compte définitif. Les estimations pourront faire l'objet d'une révision lorsque la totalité des données de l'année sera connue.



Directeur de la publication : Aurélien Daubaire

Responsable de la rédaction : Sébastien Seguin

Rédaction : Sébastien Seguin (Insee), Ourida Cherchem (Insee) et Gaëlle Rabaey (Insee), Marie Aouriri (IEDOM) et David Perrain (IEDOM)

Éditeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : juillet 2020

Dépôt légal : ISSN 2114-0456